

ÆQUITAVERSE

Union de l'Humanité

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DES MÉDIAS

Document de Programme — Version 1.0 — 2026

unionh.org

Préambule

La connaissance est le fondement de toute démocratie véritable. Un citoyen mal informé ou instruit dans le biais ne peut exercer librement son jugement — il reproduit les rapports de domination que l'Æquitaverse entend abolir. De même, une presse aux mains des puissances financières ne produit pas de l'information : elle produit du consentement.

Le Ministère de l'Éducation et des Médias (MEM) est fondé sur un principe simple : la vérité est un bien commun. Elle ne se décrète pas mais elle se protège, par des institutions indépendantes, des mécanismes transparents et une formation citoyenne permanente.

Principe fondateur

"La liberté de la presse implique la responsabilité de la vérité.

La liberté de mentir n'est pas de la presse — c'est de la propagande."

Le MEM distingue structurellement ces deux réalités et organise l'espace informationnel en conséquence.

I. Structure du Ministère

Le MEM est dirigé par un Ministre élu au suffrage direct, révocable par pétition citoyenne à 10 %. Il est composé de trois pôles fonctionnels indépendants qui collaborent sans se subordonner.

Pôle	Responsabilités principales
1. Direction de l'Éducation Publique	Programmes, pédagogie, formation des enseignants
2. Ordre des Journalistes de l'Union	Statuts, déontologie, arbitrage des litiges
3. Régie de l'Information Numérique	Plateformes, algorithmes, transparence des données

L'Ordre des Journalistes est composé de membres élus par leurs pairs et de citoyens tirés au sort — miroir de l'Assemblée Législative. Il n'est soumis à aucune autorité exécutive et statue indépendamment sur l'attribution et le retrait du statut de Presse.

II. Cadre Médias

2.1 La distinction fondamentale : Presse vs Publiciste

L'Æquitaverse reconnaît deux catégories d'acteurs médiatiques. Cette distinction est structurelle et non punitive : elle détermine l'accès aux droits et avantages institutionnels, non la liberté d'expression.

PRESSE	PUBLICISTE
Journalisme factuel vérifiable	Opinion, prévision, promotion, propagande
Déclaration d'intérêts complète et publique	Déclaration d'intérêts obligatoire si diffusion publique
Adhésion à la Charte de Munich	Liberté de parole entière
Double checksum blockchain (texte + sources)	Aucune protection contre corrections véridiques
Protection des sources garantie	Aucun droit à la protection des sources
Accès aux revenus publicitaires de l'Union	Aucun accès aux budgets publics médias
Avantages des Entreprises Équitables	Responsable des poursuites et enquêtes
Protection légale renforcée	Pas de protections journalistiques

2.2 Référence déontologique : La Charte de Munich (1971)

Le statut de Presse au sein de l'Æquitaverse est conditionné à l'adhésion effective à la Charte de déontologie de Munich, adoptée le 24 novembre 1971 et reconnue par la Fédération internationale des journalistes. Cette charte énonce dix devoirs et cinq droits fondamentaux.

Les dix devoirs essentiels (Charte de Munich, 1971)

1. Respecter la vérité, quelles qu'en puissent être les conséquences.
2. Défendre la liberté de l'information, du commentaire et de la critique.
3. Publier seulement les informations dont l'origine est connue.
4. Ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations.
5. S'obliger à respecter la vie privée des personnes.
6. Rectifier toute information publiée qui se révèle inexacte.
7. Garder le secret professionnel et protéger ses sources.
8. S'interdire le plagiat, la calomnie, la diffamation.
9. Ne pas confondre journalisme et communication.
10. Ne pas accepter d'avantage ou d'instruction contraire à son éthique.

Les cinq droits correspondants garantissent au journaliste l'accès aux sources, le refus de subordination contraire à son contrat, la clause de conscience, la participation aux décisions rédactionnelles, et une rémunération assurant son indépendance économique.

La Charte précise que le journaliste n'accepte, en matière d'honneur professionnel, que la juridiction de ses pairs — principe aligné avec l'Ordre des Journalistes indépendant de l'Æquitaverse.

2.3 Mécanisme blockchain d'intégrité des publications

Tout article revendiquant le statut Presse est enregistré sur la blockchain de l'Æquitaverse via deux empreintes cryptographiques :

- Checksum A — empreinte du texte publié (immuable une fois diffusé)
- Checksum B — empreinte du dossier de sources et bibliographie (confidentiel)

En cas de contestation factuelle, le journaliste peut présenter le dossier source correspondant au Checksum B à l'Ordre des Journalistes, de façon confidentielle, pour justifier l'absence de biais au moment de la rédaction. Ce système garantit la traçabilité sans sacrifier la protection des sources.

2.4 Financement public des médias

Chaque citoyen dispose annuellement d'un Bon Médias en Æ Veræ, alloué à partir de la Caisse Publique. Ce bon est attribué librement par le citoyen à un ou plusieurs médias détenant le statut Presse.

- Brise le modèle d'oligopole publicitaire
- Finance la presse proportionnellement à l'audience citoyenne réelle
- Exclut structurellement les Publicistes des fonds publics
- Les médias éligibles sont les Entreprises Équitables actives dans le secteur

2.5 Transparence algorithmique

Toute plateforme de diffusion opérant dans l'Æquitaverse est soumise à l'autorité de la Régie de l'Information Numérique. Elle doit publier et maintenir une documentation complète de ses algorithmes de recommandation, auditable publiquement sur la blockchain.

- Aucun algorithme amplifiant préférentiellement du contenu non-vérifié n'est autorisé
- Les corrections et rétractations sont diffusées avec une portée au moins égale à la publication originale
- Les plateformes réfractaires perdent leur accès aux avantages des Entreprises Équitables

III. Cadre Éducatif

3.1 Mission et philosophie pédagogique

Le système d'éducation de l'Æquitaverse a pour finalité l'autonomie intellectuelle du citoyen. Il ne vise pas à transmettre des vérités établies mais à former des esprits capables de les évaluer, de les contester et de les renouveler.

Postulat fondateur en éducation

Tout système éducatif reflète les intérêts de ceux qui l'ont conçu.

Les gagnants des guerres écrivent les livres d'histoire.

Les religieux ont rédigé le matériel didactique pendant des siècles.

Les gouvernements au Pouvoir choisissent les programmes pour se légitimer.

→ L'Æquitaverse construit une éducation structurellement résistante à ces biais.

3.2 La Pensée Critique comme discipline transversale

La pensée critique n'est pas une option : c'est la discipline fondatrice, présente à tous les niveaux et dans toutes les matières. Elle comprend :

- Détection de biais : émotionnel, de confirmation, d'autorité, de survivance
- Logique formelle : distinction fait / opinion / prédiction / propagande
- Anti-Novlangue : reconnaissance des mécanismes de détournement sémantique
- Méthodologie de vérification : sources primaires, triangulation, empreintes blockchain
- Histoire critique des médias : évolution de la propagande, du détournement publicitaire, des algorithèmes

3.3 Éducation économique et monétaire souveraine

Dans une société organisée autour du protocole MET et de la monnaie Æ Veræ, la littératie économique est une nécessité démocratique. Dès le secondaire, le programme inclut :

- Fonctionnement de la monnaie : valeur ancrée dans le travail réel vs. création de dette
- Asymétrie structurelle du système fiduciaire : dette souveraine, réserve fractionnaire
- Le protocole MET et le coefficient CLI : comment la valeur humaine est mesurée équitablement
- Justice des chaînes d'approvisionnement : le modèle coût fixe vs. pourcentage
- La démocratie triplaire : mécanismes de tirage au sort, référendums, révocabilité

3.4 Souveraineté numérique et identité digitale

L'Éducation numérique dans l'Æquitaverse ne se réduit pas aux outils : elle enseigne la souveraineté sur sa propre existence digitale. Le programme comprend :

- Comprendre son DID (Identité Numérique Distribuée) et ses droits associés
- Propriété et gestion de ses données personnelles biométriques
- Notions de cryptographie appliquée : ZKP, coffre Shamir, blockchain publique
- Droits numériques fondamentaux et mécanismes de recours
- Responsabilité des IA : le propriétaire d'un système IA est pénalement responsable de ses actes

3.5 Histoire et cultures du monde

L'enseignement de l'histoire est réformé selon trois principes fondateurs :

- Les guerres, conquêtes et colonialismes sont décrits comme des hégémonies visant l'accaparement des ressources — sans glorification nationaliste
- Chaque culture est présentée dans sa logique interne, sans hiérarchie implicite de civilisation
- Les sources historiques sont attribuées avec leur biais d'origine : qui les a écrites, dans quel contexte, avec quels intérêts

Les manuels sont révisés par un comité international, laïque, et soumis à un vote de l'Assemblée Législative tous les dix ans.

3.6 Valorisation des enseignants par le CLI

Dans la logique du Coefficient de Labeur Incorporé, l'enseignement est reconnu comme un travail à haute intensité en capital de connaissance (CKI) et en responsabilité sociale (CRA). La rémunération des enseignants est calibrée par le MEM en cohérence avec les paramètres CLI :

Dimension CLI	Application	Effet attendu
CKI — Capital de connaissance	Élevé (formation, expertise)	Prime significative sur le salaire de base
CRA — Risque & Responsabilité	Fort (développement humain)	Majoration pour niveaux primaire et secondaire
ER — Régénération écologique	Positif si éducation environnementale	Bonus pour programmes de durabilité
TBI — Temps de base investi	Standard + préparation	Correction logarithmique : efficacité récompensée

IV. Cohérence avec l'Æquitaverse

4.1 Ancrage dans la démocratie triplaire

Le MEM est intégré dans la structure constitutionnelle triplaire de l'Æquitaverse :

- Exécutif : le Ministre est élu, révocable, sans parti
- Législatif : les programmes éducatifs sont soumis à vote de l'Assemblée (tirée au sort)
- Judiciaire : l'Ordre des Journalistes fonctionne comme une cour de pairs — indépendant de l'exécutif
- Les budgets du MEM sont inscrits en temps réel au Grand Livre blockchain public

4.2 Intégration avec le Ministère Blockchain & Technologies

Le double checksum des publications, le Bon Médias en Æ Veræ, et la transparence algorithmique sont techniquement administrés par le Ministère Blockchain & Technologies. Le MEM définit les standards ; la mise en œuvre cryptographique est déléguée.

4.3 Intégration avec les Caisses Publiques

Le Bon Médias annuel et les budgets d'éducation sont financés par la Caisse Publique, alimentatée par la taxe constitutionnelle de 1 % sur les transactions. La rémunération des enseignants est libellée en Æ Veræ, ancrant leur valeur dans l'économie productive réelle.

4.4 Principe d'égalité complète

Conformément à la Constitution de l'Æquitaverse, toutes les lois et règlements du MEM s'appliquent identiquement aux individus et aux compagnies. Un média privé est soumis aux mêmes obligations de transparence qu'un média public. Aucune exemption n'est accordable sur la base de la taille, du régime fiscal ou de l'affiliation.

V. Récapitulatif des Mesures Clés

MÉDIAS — Mesures structurelles

- Distinction légale Presse / Publiciste basée sur déclaration d'intérêts
- Référence déontologique : Charte de Munich 1971 (10 devoirs, 5 droits)
- Double checksum blockchain pour chaque article Presse
- Ordre des Journalistes indépendant (pairs + citoyens tirés au sort)
- Bon Médias annuel en Æ Veræ alloué par chaque citoyen
- Transparence algorithmique obligatoire pour les plateformes
- Corrections diffusées avec portée égale à la publication originale

ÉDUCATION — Mesures structurelles

- Pensée critique comme discipline transversale obligatoire
- Programme d'éducation économique souveraine dès le secondaire
- Enseignement de la souveraineté numérique et du DID
- Histoire mondiale décolonialisée : biais des sources, hégémonie comme réalité
- Valorisation des enseignants par le Coefficient CLI
- Manuels révisés tous les 10 ans par comité international laïque
- Rémunération en Æ Veræ liée à la valeur réelle du travail enseignant

Union de l'Humanité — unionh.org — 2026

Ce document est un programme vivant, amendable par l'Assemblée Législative et soumis à référendum citoyen.